



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2018

Le vingt-huit mai deux mille dix-huit à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 22 mai 2018, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire
Catherine TERRAZ, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Valérie ROUGERON, Bérénice LACOMBE, Marie-Christine VANHOUTTE Josiane CURT, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Chloé CHENAL, Muriel THEATE, Maurice MONTJOVET, Pierre POINTET, Esman ERGUL, Philippe PERRIER, Dominique RUAZ, Claudie LEGER, Laurent GRAZIANO, Valérie AINAUD, Michel BATAILLER, Fabrice ZANIVAN arrivé en cours de séance avant le vote de la délibération 1-3-3
David GUILLOT ayant du quitter la séance à 19h40 a donné pouvoir à Valérie ROUGERON

Étaient excusés :

Jean-Pierre JARRE qui a donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Lysiane CHATEL qui a donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François BRUGNON qui a donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Claude BESEVAL qui a donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Noëlle AZNAR MOLLIEUX qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ
Aziz ABBAS, Mustapha MARJI et Nathalie LAISSUS

Le quorum étant atteint (24 personnes jusqu'à la question 1-3-2, 25 personnes de la question 1-3-3 à la question 5-6-1, 24 personnes de la question 5-6-2 jusqu'à la fin de la séance), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Chloé CHENAL est désignée secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

N° 5-10-2		SA
OBJET	AFFAIRES FINANCIERES Compte administratif 2017 – Budget principal	
RAPPORTEUR	Hervé BERNAILLE	
PIECE JOINTE	Compte administratif 2017 – Budget principal	

1. LA BALANCE GENERALE 2017 :

Le compte administratif 2017 du budget principal communal est excédentaire 2,827 M€, dont :

- 2,454 M€ d'excédent en section de fonctionnement, dont 1,814 M€ pour les opérations 2017,
- 373 K€ d'excédent de financement de la section d'investissement.

Budget VILLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés n-1		2 153 083,23		640 000,00		2 793 083,23
Excédent affecté à l'investissement		1 829 904,47				1 829 904,47
A Soldes des exercices antérieurs		1 829 904,47		640 000,00		4 622 987,70
Opérations de l'exercice	8 396 353,20	5 939 819,28	23 781 478,34	25 595 939,11	32 177 831,54	31 535 758,39
B Soldes de l'exercice	2 456 533,92			1 814 460,77		-642 073,15
Total des opérations	8 396 353,20	9 922 806,98	23 781 478,34	26 235 939,11	32 177 831,54	36 158 746,09
A+B Solde avant restes à réaliser		1 526 453,78		2 454 460,77		3 980 914,55
Restes à réaliser (RAR)	2 439 073,13	1 285 640,09			2 439 073,13	1 285 640,09
Total général y compris RAR	10 835 426,33	11 208 447,07	23 781 478,34	26 235 939,11	34 616 904,67	37 444 386,18
RESULTATS DE CLOTURE		373 020,74		2 454 460,77		2 827 481,51

Cet excédent de 2,827 M€ est largement supérieur à l'épargne (hors amortissements) qui était budgétée pour 1,517 M€ (avec 1,367 M€ de virement à la section d'investissement et 150 K€ de crédits de dépenses imprévues non consommés).

Le solde des opérations de l'exercice en fonctionnement passe avantageusement de 1,670 M€ en 2016 à 1,814 M€ en 2017.

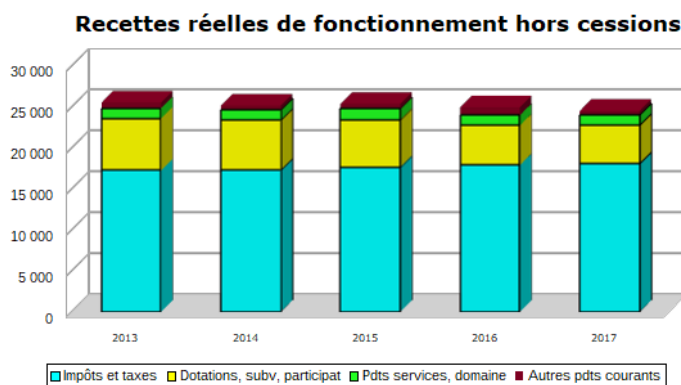
2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1. Des recettes optimisées en dépit de la ponction nationale :

Les principales recettes de fonctionnement réalisées en 2017 sont les suivantes :

Les recettes de fonctionnement – K€	2013	2014	2015	2016	2017	Evol 16/15	Evol 17/16	Evol moy 13-17
Impôts et taxes	17 210	17 265	17 643	17 877	18 070	1,3%	1,1%	1,2%
Dotations, subv, participat	6 364	6 085	5 768	4 847	4 732	-16,0%	-2,4%	-7,1%
Pdts services, domaine	1 270	1 214	1 297	1 244	1 257	-4,1%	1,0%	-0,3%
Autres pdts courants	661	574	643	950	431	47,7%	-54,6%	-10,1%
Sous-total hors cessions patrimoniales	25 505	25 138	25 352	24 917	24 489	-1,7%	-1,7%	-1,0%
	0,5%	-1,4%	0,8%	-1,7%	-1,7%			
Cessions patrimoniales	1 275	4 027	2 659	966	825	-63,7%	-14,6%	-10,3%
RRF – Recettes réelles de fonctionnement	26 780	29 165	28 010	25 883	25 315	-7,6%	-2,2%	-1,4%
	-4,8%	8,9%	-4,0%	-7,6%	-2,2%			

Des revenus courants en léger recul (-1,7%) du fait de la baisse forte et régulière des dotations et allocations compensatrices de fiscalité de l'État (-2,7%) :



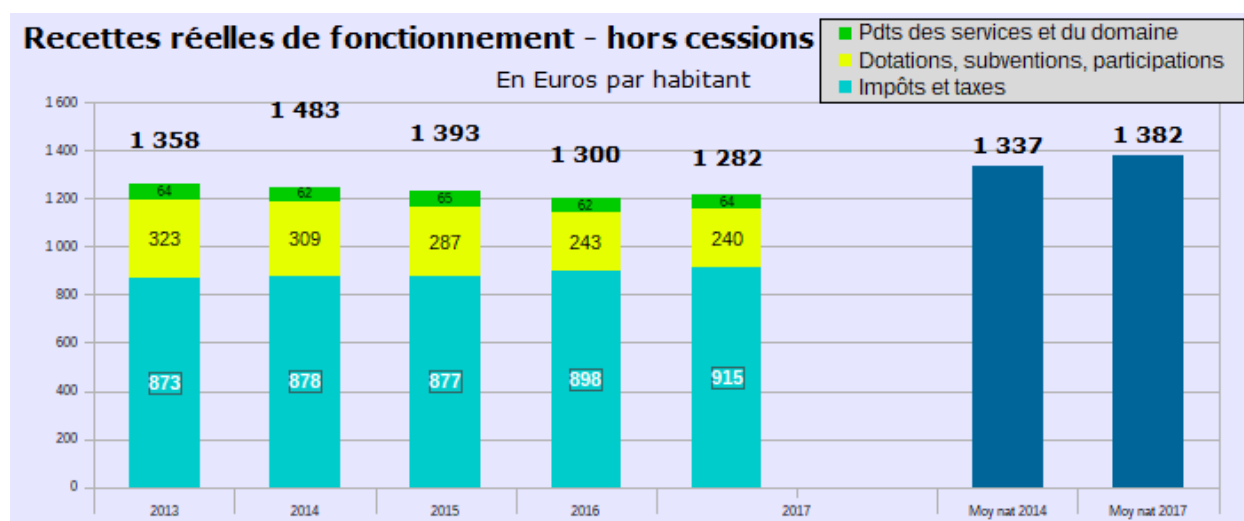
Nos recettes réelles de fonctionnement (RRF) hors cessions patrimoniales (ou « revenus courants ») avaient baissé pour la 1^{ère} fois de -1,4% en 2014, essentiellement du fait de la 1^{ère} réduction programmée des dotations et allocations de l'État (- 253 K€ sur les 4,987 M€ de recettes 2013).

Jusqu'en 2017 inclus, ces recettes venant de l'État ont été réduites chaque année, avec une perte cumulée de 1,735 M€ entre 2014 et 2017 pour notre commune, soit plus de 7 % de nos produits de gestion courante annuels.

Les dotations de l'Etat	2013	2014	2015	2016	2017
DGF – dotation forfaitaire	3 679 445	3 451 435	2 965 709	2 393 465	2 079 716
DGF – péréquation nationale :					
DSR	188 418	199 841	99 921	0	0
DSU	574 347	581 814	587 050	592 921	676 956
DNP	141 387	124 248	141 555	131 582	122 402
Compensation TP :	136 752	119 117	96 993	90 449	65 287
DCRTP	18 580	18 580	18 580	18 580	18 580
DUSTP	82 835	65 200	43 076	36 532	11 370
FNGIR (chap.73)	35 337	35 337	35 337	35 337	35 337
Autres allocations compensatrices fiscalité :	520 585	511 005	548 273	442 219	561 828
Compensation TADM	1 032	1 543	2 203	1 634	0
Compensation des exonérations TH et FB	519 553	509 462	546 070	440 585	561 828
TOTAL	5 240 934	4 987 460	4 439 501	3 650 636	3 506 189
Evolution en %	-1,8%	-4,8%	-11,0%	-17,8%	-4,0%
Evolution en Euros	-96 158	-253 474	-547 959	-788 865	-144 447

Cette réduction de ressources courantes a été d'autant plus pénalisante pour Albertville que notre commune est intégrée à la politique de la ville depuis 2015, du fait de l'appauvrissement de la population du quartier prioritaire du Val des Roses – Contamine, et qu'elle a renforcé ses efforts de soutien au développement de ce quartier et à l'accompagnement de ses habitants.

Nos recettes courantes hors cessions demeurent inférieures en 2017 à celles de notre strate démographique, notamment du fait de moindres recettes fiscales, comme elles l'ont été sur toute la période 2013-2017 :



Une prédominance marquée et toujours croissante des contributions directes dans les recettes courantes :

Nos recettes d'impôts et taxes ont augmenté de 1,1 % en 2017 pour s'établir à 18,070 M€ (leur évolution moyenne annuelle est de +1,2 % de 2013 à 2017), avec :

- une somme globale « contributions directes + attribution de compensation fiscale » qui augmente de 34 K€, à 9,620 M€ ;
- l'évolution favorable de la taxe additionnelle aux droits de mutation, qui s'établit à 955 K€ et progresse de 78 % en 2017, après la forte hausse de 24 % déjà enregistrée en 2016 (+7,4 % par an en moyenne de 2013 à 2017), ce qui est un indicateur favorable de la situation économique de notre territoire ;
- l'absence de dotation de solidarité communautaire, instaurée temporairement en 2016 pour 150 K€, et qui a été supprimée en 2017 dans le cadre des équilibres « gagnant – gagnant » du pacte financier et fiscal conclu avec l'agglomération, pour tenir compte des nouveaux transferts de compétences.

Du fait de la réduction des dotations de l'Etat, la part relative de nos recettes fiscales continue de s'accroître, passant de 67 à 74 % des RRF sur la période 2013-2017, sachant que les contributions directes représentent à elles-seules 28 % des RRF 2017 (35 % en 2013).

A l'inverse, le poids relatif des dotations et participations passe de 25 à 19 % des RRF de 2013 à 2017 avec un total de 4,731 M€ contre 6,364 M€ en 2013, soit une perte de marge de manoeuvre annuelle de – 1,632 M€ entre ces deux exercices.

Conformément à nos engagements, nous n'avons pas utilisé le levier fiscal sur la période 2014-2017. Nos taux d'imposition demeurent d'ailleurs inchangés depuis 2010, après la hausse de 6 % de 2009.

En 2017, notre nouvelle communauté d'agglomération Arlysère dispose d'une fiscalité additionnelle sur les ménages (taxes d'habitation et foncières), avec des taux intercommunaux unifiés dès le 1^{er} janvier à l'échelle de son territoire.

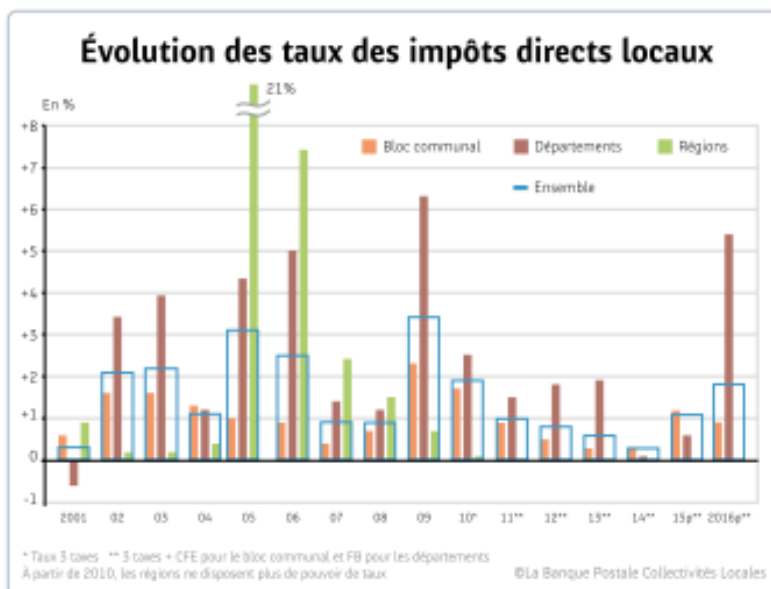
Pour limiter l'impact sur les ménages, il a été retenu le principe volontariste de « neutralité fiscale » pour les contribuables, avec une baisse à due concurrence des taux communaux. Ce qui a été fait en 2017 avec une stricte stabilité de l'ensemble de nos taux, tant intercommunaux que communaux.

La perte de ressources communales, qui résulte de cet effet taux, a été intégralement compensée par l'agglomération grâce au versement d'une attribution de compensation fiscale dédiée.

Albertville s'inscrit ainsi dans un mouvement national, les communes ayant peu utilisé l'effet levier des taux d'imposition depuis 2012 en préférant réduire leur train de vie, pour s'assurer un taux d'épargne et poursuivre leur investissement (évolution des taux d'imposition du bloc communal de + 0,9 % en 2016).

Notre situation est toutefois contrastée au regard des taux moyens nationaux, avec une taxe d'habitation inférieure et des taxes foncières supérieures (communes de 10 à 20 000 hab.), en comparant la somme des taux communaux et intercommunaux :

Taux	2014	2016	2017		Moy nat 2015	Moy nat 2016
			Commune	Taux agglo		
TH	16,29%	16,29%	12,78%	9,00%	18,41%	16,61%
FB	24,37%	24,37%	17,37%	7,00%	23,42%	22,74%
FNB	95,94%	95,94%	75,26%	22,27%	59,04%	57,79%

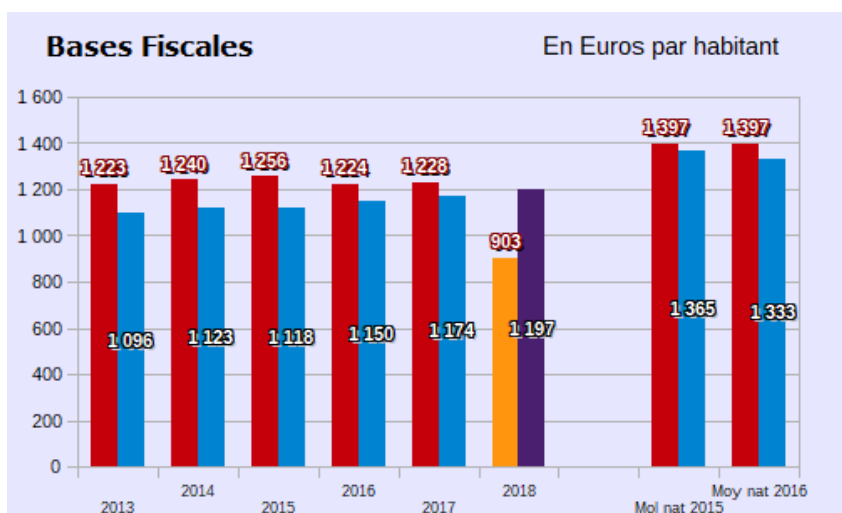


Source : La Banque Postale : note de conjoncture – les finances locales – tendance 2016

Nos bases fiscales avaient baissé en 2016 pour la 1^{ère} fois depuis 2011 de -1,02 % en 2016, du fait de l'instauration d'une nouvelle exonération pour les parents pauvres par l'État (la « demie part des veuves »). En 2017, elles augmentent de nouveau, même si ce n'est que très faiblement (+0,32 %) :

	2013	2014	2015	2016	2017	Evol 16/15	Evol 17/16	Evol moy 13-17
TH	24 103 340	24 385 326	25 262 752	24 371 840	24 233 804	-3,53%	-0,57%	0,1%
FB	21 602 453	22 078 393	22 489 716	22 894 208	23 181 174	1,80%	1,25%	1,8%
FNB	39 713	37 149	36 417	37 563	40 531	3,15%	7,90%	0,5%
BASES	45 745 506	46 500 868	47 788 885	47 303 611	47 455 510	-1,02%	0,32%	0,9%
	2,18%	1,65%	2,77%	-1,02%	0,32%			

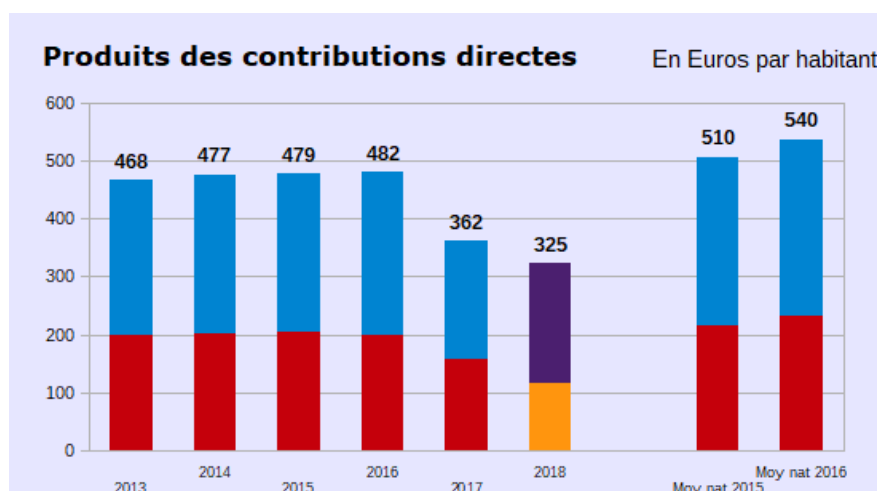
Nos bases fiscales demeurent inférieures à la moyenne nationale de notre strate démographique :



Compte-tenu de la baisse de nos taux en 2017 et de la très faible évolution de nos bases fiscales, nos produits de contributions directes atteignent 7,154 M€ et sont en baisse de 2,431 M€ sur le montant 2016. L'attribution de compensation fiscale (effet baisse des taux) s'élève à 2,466 M€. Au global, nous enregistrons un produit de 9,620 M€, en progression de 34 K€ sur l'exercice 2016 :

	2013	2014	2015	2016	2017	Evol 16/15	Evol 17/16	Evol moy 13-17
TH	3 926 434	3 972 370	4 115 302	3 970 173	3 097 080	-3,53%	-21,99%	-5,8%
FB	5 264 518	5 380 504	5 480 744	5 579 318	4 026 570	1,80%	-27,83%	-6,5%
FNB	38 101	35 641	34 938	36 038	30 504	3,15%	-15,36%	-5,4%
PRODUITS	9 229 053	9 388 515	9 630 985	9 585 529	7 154 154	-0,47%	-25,37%	-6,2%
<i>évolution en €</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,7%</i>	<i>2,6%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>-25,4%</i>			
<i>évolution en €</i>		<i>159 462</i>	<i>242 470</i>	<i>-45 455</i>	<i>-2 431 375</i>			
AC Fiscale agglo					2 465 814			
SOLDE	9 229 053	9 388 515	9 630 985	9 585 529	9 619 968	-0,47%	0,36%	1,0%
<i>évolution en €</i>		<i>1,7%</i>	<i>2,6%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>0,4%</i>			
<i>évolution en €</i>		<i>159 462</i>	<i>242 470</i>	<i>-45 455</i>	<i>34 439</i>			

Ces produits demeurent en 2017, comme nos bases, inférieurs à la moyenne nationale de notre strate :



L'utilisation du levier d'action des cessions patrimoniales :

Nous avons cédé pour 825 K€ de patrimoine en 2017 :

- des terrains et bâtiments pour 786 K€ (chemin de la Combe de Savoie à la SAMSE pour 750 K€, une cave à l'Arclusaz pour 28 K€...),
- divers équipements (véhicules, équipements informatiques, chaises...) pour 39 K€.

Compte-tenu de leur neutralisation comptable en section de fonctionnement (une fois l'ensemble des opérations comptables de cession réalisé), ces recettes financent en réalité l'investissement.

Ces cessions ont essentiellement pour objectif de restreindre le périmètre des biens communaux à ceux qui sont réellement affectés à des services publics, afin de limiter le coût d'entretien du patrimoine. Elles permettent aussi, naturellement, de réduire le recours à l'emprunt.

Elles n'ont pas vocation à financer le fonctionnement courant de nos services publics. C'est pourquoi nous calculons certains ratios en les excluant, quand bien même elles participent du résultat comptable de la section de fonctionnement.

2.1. Des dépenses courantes maîtrisées sans renoncer ni à l'offre ni à la qualité de nos services publics

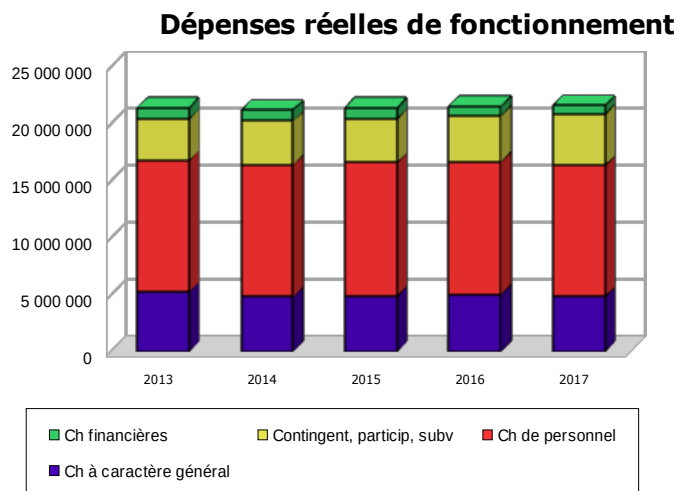
Alors qu'on enregistrait au niveau national une hausse modérée des dépenses de gestion du secteur public local depuis 2008, Albertville se distinguait de ce mouvement général en enregistrant une baisse de ses dépenses réelles de fonctionnement depuis 2012.

La commune enregistrait en 2016 une baisse de -6,0 %, qu'il convient toutefois de corriger puisqu'elle tient compte de l'annulation du rattachement du produit de la cession du local Cebal à l'exercice 2014 pour 1,9 M€ (chap.67 de dépenses exceptionnelles). Après cet aménagement, nos dépenses réelles 2016 diminuent encore de -1,0 %, ce qui reste très favorable au regard de l'évolution nationale (+1,8%).

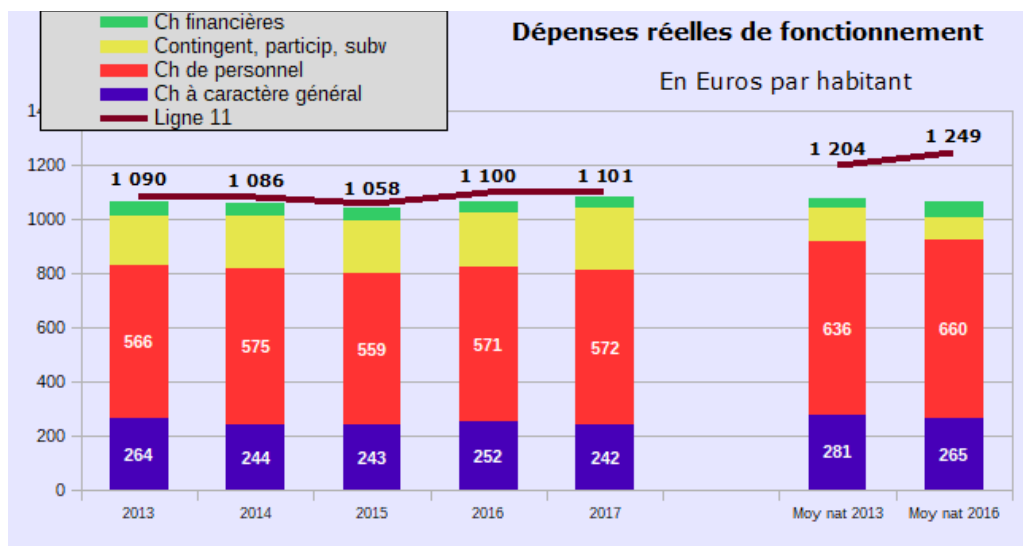
En 2017, nous avons poursuivi cet effort de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, avec une évolution de -1,1 % pour des dépenses s'établissant à 21,962 M€, contre 22,204 M€ en 2016 :

	2013	2014	2015	2016	2017	Evol 16/15	Evol 17/16	Evol moy 13-17
Les dépenses de fonctionnement – K€								
Ch à caractère général	5 212	4 799	4 890	5 015	4 787	2,5%	-4,5%	-2,1%
Ch de personnel	11 541	11 600	11 682	11 661	11 510	-0,2%	-1,3%	-0,1%
Contingent, particip, subv	3 655	3 833	3 907	4 023	4 519	3,0%	12,3%	5,4%
Sous-total ch de gestion courante	20 408	20 231	20 479	20 698	20 815	1,1%	0,6%	0,5%
	0,1%	-0,9%	1,2%	1,1%	0,6%			
Ch financières	994	957	899	850	777	-5,4%	-8,7%	-6,0%
Ch exceptionnelles hors SAMSE	450	465	347	655	369	88,9%	-43,7%	-4,8%
DRF – hors annulation rattachement vente S	21 852	21 653	21 724	22 204	21 961	2,2%	-1,1%	0,1%
	-0,2%	-0,9%	0,3%	2,2%	-1,1%			
Annulation du rattachement vente SAMSE	0	0	1 900	0	1			
DRF – dépenses réelles de fonctionnement	21 852	21 653	23 624	22 204	21 962	-6,0%	-1,1%	0,1%
	-0,2%	-0,9%	9,1%	-6,0%	-1,1%			

Sur la période 2013-2017, nous enregistrons ainsi une évolution annuelle moyenne de seulement +0,1 %.



Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) de la commune restent bien en-deçà de celles de la strate démographique :



Un effort marqué de maîtrise des frais de personnel, avec une nouvelle baisse de -1,3 % :

Albertville se distingue essentiellement du mouvement général des communes par la très faible progression de ses frais de personnel (chap.012) entre 2014 et 2015, et la baisse notable des deux dernières années 2016 - 2017 :

- +0,5 % en 2014 contre une moyenne nationale* de +4,0 %
- +0,7 % en 2015 +2,0 %
- - 0,2 % en 2016 +1,8 %
- - 1,3 % en 2017.

*La moyenne nationale de référence est celle de l'ensemble des collectivités locales

Ces charges s'établissent en 2017 à 11,510 M€ :

En K€	Hypothèses d'évolution 2018	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
. Revalorisation du point d'indice	-				
. Revalorisation du SMIC (5 agents)	1,24 % au 1 ^{er} janvier				
. Régime indemnitaire	-				
. Effet GVT	0,90%				
. Protocole PPCR	-				
Rémunérations et charges		11 054	11 061	11 150	10 995
Primes d'assurance		346	347	235	260
. CDG	0,02 %				
. CNFPT	0,90 % comme en 2016-2017				
Cotisations CNFPT CDG		151	144	146	143
Divers	-	131	109	132	112
Chap.012 Charges de personnel	invariant par prudence	11 682	11 661 -0,18 %	11 663 0,00 %	11 510 -1,29 %
Chap.013 Atténuation de charges*	-	443	298	300	217
Chap 70 Refacturations aux tiers**		521	298	300	320
Charges nettes de personnel pour le budget principal		10 718	11 065 3,24 %	11 063 0,41 %	10 973 -0,83 %

nd : non déterminé

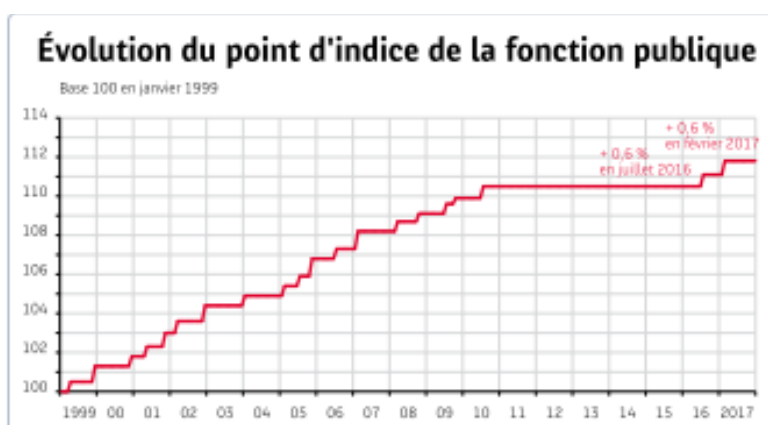
ns : non significatif

* indemnités journalières, décharges syndicales, remboursements d'assurance,...

** budgets annexes, EPCI, autres tiers, en cours de rattachement pour 2016

La commune a donc notamment réussi à compenser les contraintes externes haussières :

- la revalorisation du point d'indice des rémunérations de +0,6 % au 1^{er} février : + 170 K€ ;
- le traditionnel glissement vieillesse¹ technicité² (GVT) : + 170 K€, dont la quote-part technicité relève de nos choix internes ;
- le nouveau dispositif dit des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)³ : +32 K€ ;
- la revalorisation du SMIC (impact plus accessoire).



1 Composante vieillesse = avancement quasi automatique d'un agent sur sa grille indiciaire.

2 Composante technicité = avancement de grade d'un agent laissé à la discrétion de son employeur.

3 3 volets principaux du PPCR :

- une refonte des grilles indiciaires, avec la revalorisation des indices entre le 2016 et 2020, en fonction de la catégorie (A, B ou C) et du cadre d'emplois. En contrepartie, diverses indemnités perçues en complément du traitement indiciaire seront progressivement transformées en points d'indices,
- la réorganisation des carrières à compter du 01 janvier 2017,
- une cadence unique d'avancement d'échelon.

Nos recrutements ont été financés par des départs à la retraite non compensés et la limitation du recours aux heures supplémentaires.

Evolution du chapitre 012

En K€	2013	2014	2015	2016	2017	Evol 17/16	Evol moy 13-17
- 641 rémunérations	7 604	7 613	7 654	7 829	7 787	-0,5%	0,6%
- 645 charges sociales	3 026	3 078	3 123	3 232	3 208	-0,7%	1,5%
- 6455 cotisations assurances	314	311	346	347	260	-25,1%	-4,6%
- 6336 cotisations CDG CNFPT	145	150	146	144	143		-0,3%
- divers	169	171	129	109	112		-9,8%
Ville	11 258	11 323	11 398	11 661	11 510	-1,3%	0,6%

Nous avons par ailleurs développé les mutualisations avec l'échelon intercommunal et refacturé les frais de personnel correspondants (320 K€). Certains de nos recrutements intervenant dans un cadre contractuel ou réglementaire (contrat de ville, emplois d'avenir, TAP), la commune bénéficie en outre de subventions dédiées.

La part relative de nos charges de personnel s'abaisse à 52,4 % des DRF en 2017, contre plus de 53 % en 2013-2015.

Des frais généraux en baisse très sensible de -4,5 % :

Après avoir fortement diminué ce poste en 2014 (-7,9%), nous le réduisons de nouveau fortement en 2017 avec - 227 K€ et une évolution de -4,5 % sur 2017, avec les notamment l'évolution des postes suivants :

- nos assurances : de 262 K€ en 2016 à 152 K€ en 2017 ;
- nos locations avec la réduction de la flotte automobile : de 189 K€ à 133 K€ ;

alors même que progressent :

- nos dépenses énergétiques, 1^{er} poste de ce chapitre : de 1,120 M€ à 1,225 M€ (1,308 M€ en 2015) ;
- nos achats de repas pour les cantines scolaires : de 316 K€ à 360 K€.

Au-delà de ces évolutions significatives, la baisse de ce chapitre de dépenses est le résultat d'un effort de bonne gestion dans tous les secteurs de notre action communale, au quotidien.

Des frais financiers en baisse :

Les frais financiers s'élèvent à 777 K€ en 2017 (soit 39 €/hab.), contre 955 K€ en 2014 et 899 K€ en 2015, après les opérations de renégociation conduites en 2015.

Ils apparaissent à présent inférieurs à la moyenne nationale des communes de 10 à 20 000 habitants (59 €/hab en 2016), à laquelle nous sommes rattachés pour les ratios financiers 2016.

Ces frais financiers ne représentent plus que 3,5 % de nos DRF en 2017, contre 4,6 % en 2013.

2.3. Un effort d'épargne qui reste significatif malgré la très forte baisse des dotations de l'Etat

Les collectivités ont enregistré sur la période 2011-2015 une baisse de 14 % de leur épargne brute, car leurs dépenses ont été plus dynamiques que leurs recettes, avec le gel des concours de l'Etat et le leur faible recours au levier fiscal.

Pour 2016, les premières analyses financières constatent une nouvelle baisse de cette épargne brute des collectivités de -2,9 %, qui retrouverait son niveau de 2009 en euros constants. Ceci malgré une hausse modérée des dépenses de fonctionnement, qui progressent toutefois plus rapidement que les recettes courantes.

Les analystes relèvent par ailleurs que les situations individuelles des collectivités locales sont de plus en plus disparates.

Albertville s'est distinguée pendant quelques années de ce mouvement général, avec une épargne brute de gestion stabilisée à environ 5 M€ par an jusqu'en 2015.

Notre épargne brute de gestion s'est abaissée à 3,9 M€ en 2016, du fait de la forte contraction de nos produits de gestion courante de - 3,0% (contre +1,0 % au niveau national), et alors même que nous avons poursuivi un effort de maîtrise des dépenses de gestion courante (+ 1,1%), supérieur à celui qui était observé au niveau national (+1,8 %).

Rappelons que cet effort de gestion de notre train de vie est d'autant plus remarquable qu'en 2015 notre commune a été intégrée à la politique de la ville.

La baisse des dotations de l'État représente alors pour nous une perte de ressources annuelles de -1,590 M€ (pour la période 2014-2016), soit 6,6 % de nos produits de gestion annuels.

En 2017, nous maintenons ce niveau d'épargne de 3,9 M€, bien que la baisse des dotations de l'État se poursuive. Notre perte de ressource correspondante atteint alors les 1,735 M€ annuels, soit 7,2 % de nos produits de gestion courante.

Sans utilisation du levier fiscal, notre effort, pour conserver une épargne satisfaisante, a porté une nouvelle fois sur la maîtrise de nos dépenses réelles de fonctionnement, qui baissent de -1,1 % en 2017.

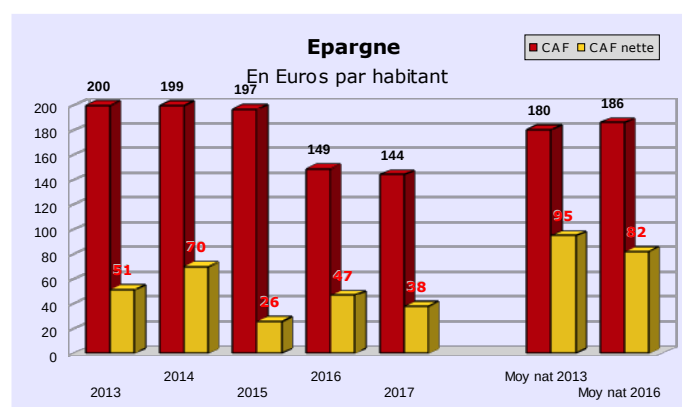
	2013	2014	2015	2016	2017	Evol moy 13-17
Epargne brute de gestion = RRF – DRF hors résultats financier et exceptionnel	5 224 743	5 183 437	5 055 672	3 924 027	3 903 321	-7,0%
<i>Evolution</i>	0,2%	-0,8%	-2,5%	-22,4%	-0,5%	
Soit en % des pdts gest courant	21%	21%	20%	16%	16%	
CAF corrigée de Cebal/SAMSE*	3 938 983	3 922 531	3 959 510	2 964 112	2 842 543	-7,8%
<i>Evolution</i>	4,1%	-0,4%	0,9%	-25,1%	-4,1%	
Soit en % des pdts gest courant	16%	16%	16%	12%	12%	-7,1%
Amortissement du capital de dette**	2 924 492	2 542 779	3 434 869	2 033 651	2 093 771	-8,0%
Capacité/besoin de financement*= CAF nette du remb capital dette	1 014 491	1 379 752	524 641	930 461	748 772	-7,3%
<i>Evolution</i>	-0,7%	36,0%	-62,0%	77,4%	-19,5%	
Soit en % des pdts gest courant	4%	6%	2%	4%	3%	

La capacité d'autofinancement (CAF), qui intègre en sus de l'épargne brute de gestion, les résultats financier et exceptionnel, apparaît elle aussi contractée en 2016-2017, à 2,9 M€ en 2016 et 2,8 M€ en 2017.

Cependant, grâce au désendettement et à la renégociation de nos emprunts, nous enregistrons une CAF nette du remboursement du capital de la dette toujours positive : 930 K€ en 2016 et 749 K€ en 2017.

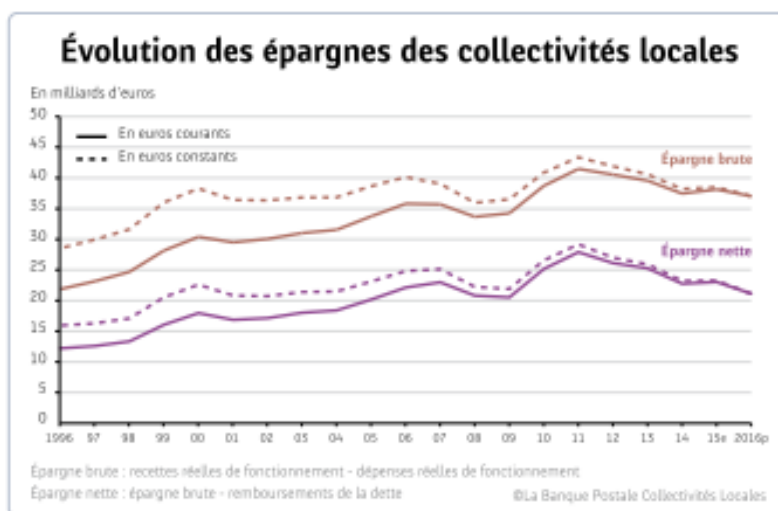
La CAF nette des collectivités s'est également fortement contractée depuis son plus haut niveau atteint en 2011, revenant en 2016 à son niveau de 2009.

Notre marge de manœuvre demeure cependant, comme sur toute la période 2013-2017, bien en retrait de la moyenne de notre strate, puisque nous avons structurellement un volume de dépenses courantes supérieur au ratio pour un volume de recettes courantes inférieur. Notre statut spécifique de ville centre en zone de montagne, avec un quartier prioritaire, qui a été ville olympique, explique en bonne part ce différentiel :



Comme ces ratios de CAF et CAF nette intègrent les cessions patrimoniales, qui ne relèvent pas par nature de la gestion courante de la commune et sont par ailleurs erratiques, nous les avons « corrigés » des opérations SAMSE / Cebal en 2014 et 2015 pour 1,9 M€ pour faciliter leur lecture sur la période d'analyse.

Le ratio de la CAF nette doit également être appréhendé en sachant qu'il peut être fortement impacté par des opérations ponctuelles de gestion de la dette. Ainsi, avec un effort de remboursement d'emprunt annuel d'environ 2,5 M€, notre CAF nette 2015 aurait été de 1,3 M€, soit un niveau supérieur à celui des années 2012-2013, alors qu'elle apparaît fortement contractée à 525 K€ du fait d'un désendettement ponctuel sur les contrats CLTR de 1,514 M€.



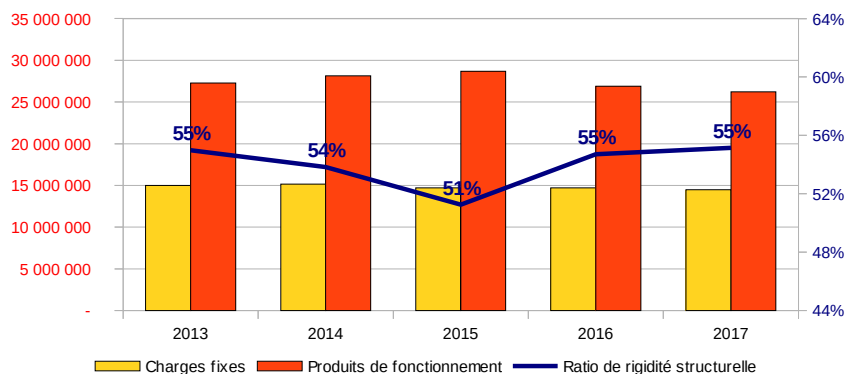
Source : La Banque Postale : note de conjoncture – les finances locales – tendance 2016

Le tableau ci-après détaille les modalités de calcul de ces soldes intermédiaires de gestion :

	Chap. M14	2013	2014	2015	2016	2017	Evol moy 13-17
Produits de gestion courante	70 à 74	24 843 699	24 564 077	24 708 741	23 967 787	24 058 191	-0,8%
Dépenses de gestion courante	011 à 65+014	-20 408 229	-20 231 146	-20 478 962	-20 698 121	-20 815 450	0,5%
Solde de gestion courante		4 435 470	4 332 931	4 229 779	3 269 666	3 242 741	-7,5%
Autres produits de gestion	013+75+ 042/72- 744	789 273	850 506	825 893	654 361	660 581	-4,4%
Excédent brut de gestion		5 224 743	5 183 437	5 055 672	3 924 027	3 903 321	-7,0%
<i>Evolution</i>		<i>0,2%</i>	<i>-0,8%</i>	<i>-2,5%</i>	<i>-22,4%</i>	<i>-0,5%</i>	
Produits financiers	76	31 667	25 497	20 398	15 605	10 698	
Charges financières	66	-993 701	-956 519	-898 676	-850 436	-776 620	
Résultat financier		-962 034	-931 022	-878 278	-834 831	-765 922	-5,5%
Solde opérations cession, hors 1,9M€ rattaché Cebal en 2014	775+778 et 042	53 974	99 504	105 641	51 023	33 091	
Pdts exceptionnels	77	72 096	35 657	23 312	479 063	40 965	
Subv exception budgets annexes	Partie 67	-100 000	-185 000	-110 000	-129 301	-154 000	
Autres ch exceptionnelles, hors 1,9M€ annulation rattaché Cebal en 2015	Solde 67	-349 796	-280 044	-236 837	-525 869	-214 912	
Résultat exceptionnel hors cession		-377 700	-429 388	-323 525	-176 107	-327 947	-3,5%
Capacité d'autofinancement		3 938 983	3 922 531	3 959 510	2 964 112	2 842 543	-7,8%
<i>Evolution</i>		<i>4,1%</i>	<i>-0,4%</i>	<i>0,9%</i>	<i>-25,1%</i>	<i>-4,1%</i>	
Dotations aux amortissements	'042/68	-1 181 551	-1 105 694	-785 719	-1 294 208	-1 028 082	
Reprise d'amortissements	'042/78	-	7 783	-	-	-	
Résultat propre à l'exercice		2 757 432	2 824 619	3 173 791	1 669 904	1 814 461	-9,9%
Dépenses imprévues	022						
Solde des reports							
Excédent asst intégré	002						
Excédent n-1 reporté	002	250 000	500 000	2 350 000	800 000	640 000	
Résultat de clôture – hors Cebal en 2014 – 2015		3 007 432	3 324 619	5 523 791	2 469 904	2 454 461	-5,0%

L'importance de notre effort de maîtrise des dépenses transparaît aussi dans le ratio des charges fixes, qui, hormis en 2015, s'établit à environ 55 % de nos produits de fonctionnement :

Ratio de rigidité structurelle



Il apparaît clairement que la collectivité a conduit des actions volontaristes puisque son ratio se dégrade essentiellement du côté des dépenses externes qu'elle « subit » et des recettes nationales qu'elle perd :

	2013	2014	2015	2016	2017	Evol moy 13-17
Charges de personnel	11 541 335	11 599 501	11 681 584	11 660 624	11 509 775	-0,1%
Contingents (incendie + aide sociale historiquement)	928 214	940 284	948 749	958 237	958 238	0,8%
Contrib EPCI CCAS FIPHP FPIC école	1 537 841	1 645 870	1 173 277	1 238 897	1 221 790	-5,6%
Charges d'intérêt dette	993 701	956 519	898 676	850 436	776 620	-6,0%
Charges fixes	15 001 091	15 142 174	14 702 286	14 708 194	14 466 423	-0,9%
<i>Evolution</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,9%</i>	<i>-2,9%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-1,6%</i>	
Produits de fonctionnement	27 281 015	28 131 330	28 687 455	26 885 975	26 235 940	-1,0%
Ratio de rigidité structurelle	55%	54%	51%	55%	55%	0,1%

Sa contribution au FPIC s'est ainsi fortement accrue jusqu'en 2016 où il atteint 433 K€. Grâce au changement de la carte intercommunale, notre contribution au FPIC est réduite en 2017, à 296 K€, ce qui nous permet de regagner un peu de marge de manœuvre et d'alléger le poids de ces charges fixes :

FPIC	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Enveloppe nationale – M€	360	570	870	1 000	1 000	3 800
Contribution Albertville – K€	126,7	211,0	284,7	433,3	296,0	1 352

3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les collectivités locales ont enregistré une baisse cumulée de 17 % de leurs dépenses d'équipement sur 2014-2015, qui est à peu près endiguée en 2016 (-0,4%). En 2017, l'investissement public local est reparti à la hausse (51 Mrds € contre 48,1 Mrds € en 2016, soit +6,0 %).

Au-delà des évolutions classiques liées au cycle électoral, la diminution de leur épargne brute jusqu'en 2016 inclus, et un contexte général contraignant et peu porteur⁴ ont pesé sur ces dépenses.

3.1. Les dépenses d'investissement

⁴ Hausse des matières premières et des coûts de la construction avant leur baisse récente, crise économique, réforme de la fiscalité locale, gel puis baisse importante des dotations de l'Etat, plan national de relance, réforme territoriale, réfaction de l'accès au crédit en 2009-2011,...

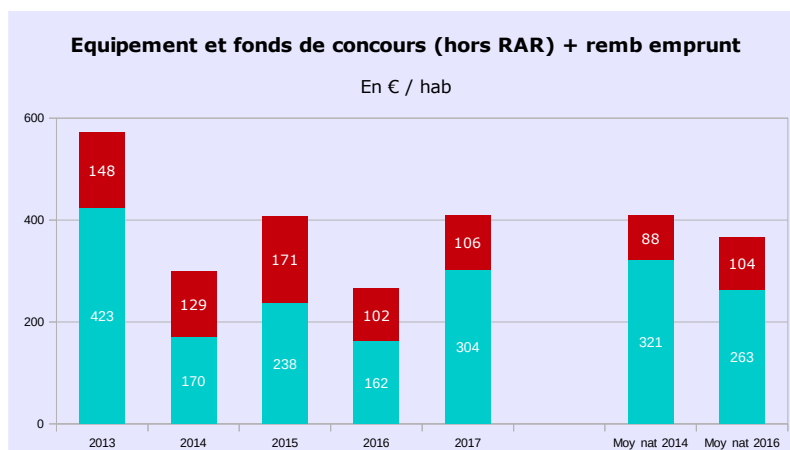
Nous avons dépensé 5,993 M€ (hors restes à réaliser) pour l'équipement de notre territoire en 2017, en tenant compte des 5,861 M€ d'équipement propre et des 132 K€ de subventions d'équipement versées aux tiers.

Pour le mandat en cours, nous aurons ainsi fourni un effort d'équipement propre (hors restes à réaliser) de 16,5 M€ dans le cadre du budget général entre 2014 et 2017, soit un rythme moyen annuel de 4,1 M€.

Nous avons également remboursé 2,093 M€ d'emprunts long terme en 2017, ce qui porte à 10,1 M€ le montant de la dette remboursée entre 2014 et 2017.

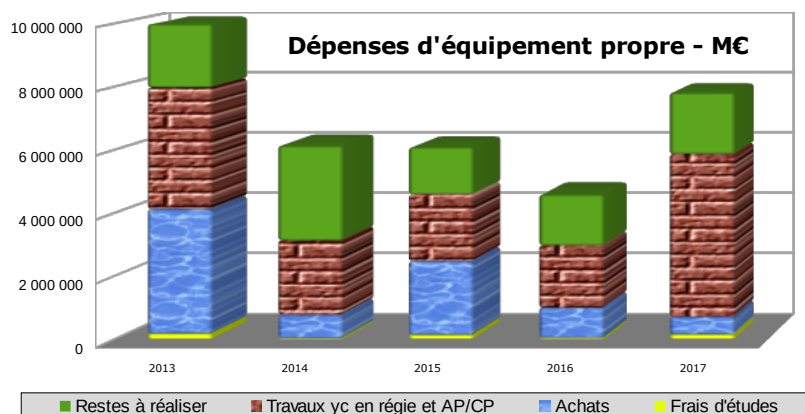
Notre effort d'investissement global s'élève donc au total à 8,086 M€ en 2017 et 27,5 M€ sur la période 2014-2017 (soit un rythme annuel moyen de 6,9 M€) :

	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL 2014-2017	Moy annuelle
L'effort d'investissement							
Equipement (hors RAR)	7 966 279	3 121 985	4 582 769	2 970 190	5 860 740	16 535 684	4 133 921
Subv d'équipement versées (hors RAR)	382 069	228 998	201 788	264 541	131 951	827 278	206 820
Participation annuelle ZAC PO							
Effort d'équipement du territoire	8 348 348	3 350 983	4 784 557	3 234 731	5 992 691	17 362 962	4 340 741
	99,9%	-59,9%	42,8%	-32,4%	85,3%		
Remb du capital dette	2 241 492	2 099 779	1 920 869	2 033 651	2 093 771	8 148 070	2 037 018
Désendettement CLTR	683 000	443 000	1 514 000	0	0	1 957 000	489 250
Remboursement avance FCTVA							
Remboursement d'emprunts et crédits	2 924 492	2 542 779	3 434 869	2 033 651	2 093 771	10 105 070	2 526 268
	5,8%	-13,1%	35,1%	-40,8%	3,0%		
TOTAL	11 272 840	5 893 762	8 219 426	5 268 382	8 086 462	27 468 032	6 867 008
	62,5%	-47,7%	39,5%	-35,9%	53,5%		



Les dépenses d'équipement propre : 5,861 M€ de paiement effectif et 7,796 M€ d'engagement total avec les restes à réaliser :

	2013	2014	2015	2016	2017
L'équipement propre					
Frais d'études	173 416	34 853	133 764	43 543	144 741
Achats	3 945 401	734 580	2 331 081	951 208	560 076
Travaux yc en régie et AP/CP	3 847 462	2 352 552	2 117 924	1 975 439	5 155 923
Sous-total des réalisations dans l'année	7 966 279	3 121 985	4 582 769	2 970 190	5 860 740
	112,7%	-60,8%	46,8%	-35,2%	97,3%
Restes à réaliser	2 002 942	2 997 650	1 485 546	1 599 000	1 934 848
Total	9 969 221	6 119 635	6 068 315	4 569 190	7 795 588
	81,4%	-38,6%	-0,8%	-24,7%	70,6%



Ces dépenses d'équipement propre comprennent :

- **5,910 M€ de réalisations et reports pour les AP/CP** en cours sur les 6,429 M€ budgétés en crédits de paiement 2017 :

N°	Objet	Montant AP fin 2017	CP2017 yc reports	Réalisé antérieur hors RAR	Réalisé 2017 hors RAR	Réalisé historique total	RAR 2017	CP 2018 hors reports	CP suivants
2011-01	Bât La Poste, tr 3-4-5 yc rénov thermique	1 217 031	190 496,33	1 026 534,39	160 788,27	1 187 322,66	1 486,98	28 221,46	
2015-01	Restaur. Église Conflans	446 796	287 796,00		342,00	342,00		54 600,00	391 854
2015-04	Vidéo-protection	1 112 243	674 742,00	7 500,00	105 867,26	113 367,26	175 966,70	220 000,00	602 909
2015-06	Bâtiment serv. Techniques	241 000	96 082,63		32 821,26	32 821,26	13 514,61		194 664
2015-07	Agenda d'accessibilité programmée	1 006 688	382 984,00		332,06	332,06	1 320,00	236 390,00	768 646
2016-01	Aménagement urbain de Conflans	2 494 200	2 459 152,80	35 047,20	2 004 214,55	2 039 261,75	385 331,05	69 607,20	
2016-02	Rénovation thermique des écoles	1 958 766	324 514,00	3 252,00	284 316,83	287 568,83			1 671 197
2016-03	Aménagement urbain HDV	397 580	200 000,00		5 940,00	5 940,00	14 970,00	197 580,00	179 090
2016-04	Géodétection géoférenct réseaux	150 000	150 000,00		26 868,00	26 868,00			123 132
2017-01	Réseaux centre aménagé rue République	5 313 480	1 562 055,00		1 470 098,77	1 470 098,77	91 956,23	2 616 710,00	1 134 715
2017-02	Maison de l'enfance	6 282 500	101 000,00		518,35	518,35	61 200,00	2 000 000,00	4 220 782
TOTAL AP ville en cours € TTC		20 620 284	6 428 822,76	1 072 333,59	4 092 107,35	5 164 440,94	745 745,57	5 423 108,66	9 286 988,93

- des **achats fonciers** pour 192 K€,
- divers équipements, et notamment :
 - **des matériels de transport pour 293 K€**, dont 1 véhicule SUV pour la police municipale, 2 fourgons de 9 places, 3 véhicules légers, 1 camion multi-benne, 1 épaveuse d'occasion ;
 - **des jeux et équipements pour la jeunesse pour 70 K€** ;
 - des équipements informatiques pour 81 K€, avec notamment le **plan numérique des écoles** ;
 - le changement du réseau de distribution de la chaleur de l'école Albert Bar pour 26 K€ ;
- des travaux et notamment :
 - le renforcement du réseau électrique pour 164 K€ ;
 - la maîtrise d'oeuvre de la construction du **restaurant scolaire de Saint-Sigismond** pour 76 K€ ;
 - les frais liés à l'étude de la réalisation d'un **point d'info relais CAF** pour 59 K€ ;
 - l'aménagement de la liaison **entre l'avenue de Tarentaise et Conflans** pour 54 K€ ;
 - l'aménagement des **cimetières** avec la reprise de concessions et l'installation de cavurnes ;

- des **travaux dans les écoles, notamment pour leur sécurisation** (107 K€),
- le lancement de l'aménagement du parking de la maison des Soeurs pour faciliter l'accès aux commerces du centre-ville ;
- le raccordement du marché du jeudi ;
- des études pour 96 K€ dont les **études d'urbanisme du quartier prioritaire** et du **site patrimonial remarquable**.

Fonds de concours aux tiers : 136 K€ (reports compris)

Nous avons également participé à l'effort d'équipement des tiers sur notre territoire :

- participation annuelle au plan départemental de qualité routière de 2003-2032 : 131 K€ ;
- dans le domaine de l'habitat, au bénéfice des particuliers ou entreprises privées qui rénovent leurs logements ou qui optent pour des énergies renouvelables, pour une somme très accessoire cette année, compte-tenu du faible nombre de dossiers déposés : 845 €.

Le remboursement des dettes : 2,094 M€

Notre annuité de la dette financière en capital s'établit à 2,094 M€ contre 2,034 M€ en 2016.

Il n'a pas été procédé à un remboursement de CLTR, puisque nous n'avons aucun encours en début d'année.

3.2. Le mode de financement des dépenses d'équipement

Après s'être désendettées en 2016, les collectivités locales ont de nouveau fait progressé leur endettement en 2017.

Nous sommes à contre-courant de ce mouvement national, en n'empruntant que 1,256 M€, de surcroît, à 0 %, alors que nous remboursions 2,093 M€ de dettes bancaires :

- 695 834 € d'emprunts reportés de 2016 après avoir été souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à 0 % sur 20 ans pour la rénovation thermique des écoles Val des Roses et Champ de Mars, qui ont été mobilisés courant 2017 ;
- 500 00 € d'engagements auprès de la Caisse d'Allocations Familiales à 0 % sur 15 ans pour la construction de la Maison de l'enfance, mais non mobilisés en fin d'année et donc portés en restes à réaliser ;
- 60 000 € d'engagements auprès de la Caisse d'Allocations Familiales à 0 % sur 10 ans pour la réalisation du point info relais CAF en centre-ville, mais non mobilisés en fin d'année et donc portés eux aussi en restes à réaliser.

Compte-tenu de nos besoins de financement et de ces prêts à 0 %, nous avons été en mesure de ne pas mobiliser notre dernier contrat CLTR (crédit long terme revolving).

Notre effort d'équipement a donc été exclusivement financé par des ressources propres depuis 2014, autofinancement en tête (44 % en moyenne - notamment en 2017 pour 58%), et cessions patrimoniales en seconde position (26 % en moyenne - 10 % en 2017). Aucun endettement net n'apparaît sur cette période (hormis accessoirement en 2015 avec le prêt relais FCTVA) :

	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL 2014-2017	Moy annuelle	Moy en %	Moy 2017 en %
Le financement des équipements									
Autofinancement	4 657 731	2 230 694	1 926 539	2 230 258	4 496 151	10 883 642	2 720 910,6	44%	58%
Cessions patrimoniales	1 240 306	2 048 307	2 553 470	918 136	792 414	6 312 327	1 578 081,8	26%	10%
FCTVA	450 483	529 988	639 876	484 870	406 149	2 060 883	515 220,8	8%	5%
Subventions yc reports	1 022 413	1 021 301	608 422	628 433	1 270 820	3 528 976	882 244,0	14%	16%
TLE puis taxe d'aménagement	194 348	289 345	286 337	307 493	830 054	1 713 229	428 307,3	7%	11%
Recours à l'emprunt et CLTR – net des remb.	2 403 940	0	53 671	0	0	53 671	13 417,8	0%	0%
TOTAL des recettes d'investissement	9 969 221	6 119 635	6 068 315	4 569 190	7 795 588	24 552 728	6 138 182,1		
Dépenses d'équipement yc reports	9 969 221	6 119 635	6 068 315	4 569 190	7 795 588	24 552 728	6 138 182,1		

La part des subventions d'investissement que nous avons reçues est en forte baisse sur la période 2014-2017 (14% en moyenne), alors qu'elle dépassait annuellement 20 %.

Nous sommes cependant fin 2017 en attente de nombreuses subventions, tant en notification qu'en solde de versement, notamment pour nos grosses opérations pluriannuelles en AP/CP. Ce ratio devrait donc tendre à s'améliorer significativement à compter de 2018, et apparaît déjà en hausse en 2017 à 16 % de notre effort d'équipement.

3.3. Dette et équilibre financier

La commune s'est désendettée auprès des banques de 5,960 M€ depuis 2013, avec un encours de la dette bancaire passant de 26,019 M€ à 20,059 M€ fin 2017 (dont 560 K€ de report) :

	Encours CA 31/12/2013	Encours CA 31/12/2016 yc report	Encours CA 31/12/2017 yc report	Variation 2016-2017	Variation 2013-2017
Emprunts long terme	24 061 796	21 592 931	20 059 160	-1 533 771	-4 002 636
CLTR	1 957 000	0	0	0	-1 957 000
TOTAL banques	26 018 796	21 592 931	20 059 160	-1 533 771	-5 959 636
Dettes fournisseurs	1 660 000	0	0	0	-1 660 000
TOTAL dettes	27 678 796	21 592 931	20 059 160	-1 533 771	-7 619 636

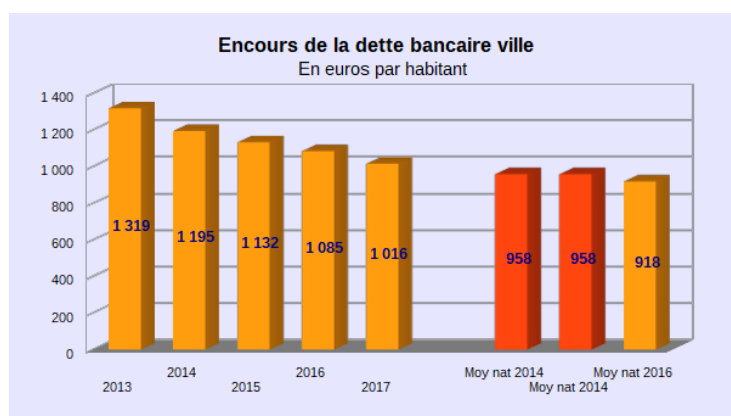
Pour mémoire, 210 K€ de cet encours font l'objet d'une refacturation à hauteur de 70 % au budget annexe des locations professionnelles à TVA (espace administratif).

Une fois prises en compte les dettes fournisseurs pour l'achat des locaux Cebal (1,660 M€) de fin 2013 et l'apurement total de nos dettes fournisseurs à fin 2017, le désendettement total s'élève à 7,620 M€ en 2017.

Sur l'année 2017, l'encours bancaire, tout comme l'endettement total, est réduit de 1,534 M€.

Notre dette bancaire représente 1 016 €/hab fin 2017.

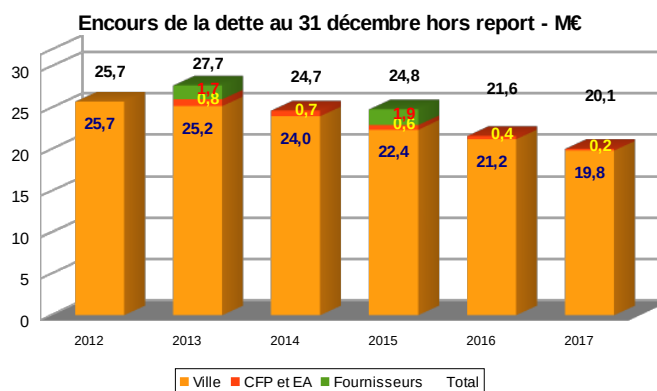
La moyenne nationale s'établissant à 918 €/hab (10 à 20 000 hab.), nous détenons un encours supérieur à la strate de +1,9 M€, contre +4,7 M€ en 2014.



Nous avons pour objectif d'afficher un encours de la dette de 22 M€ fin 2020, soit un désendettement de 4 M€ sur le mandat.

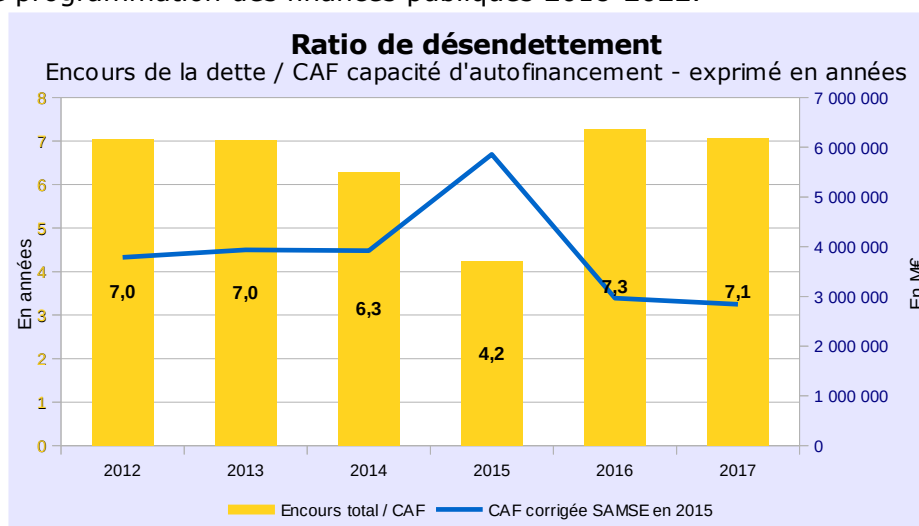
Nous étions parvenus à ce niveau d'encours fin 2016.

Fin 2017, il atteint 20,1 M€, ce qui nous donne une marge de manœuvre pour les exercices à venir.



Le ratio de désendettement bancaire de la commune s'établit à 7,1 ans de capacité d'autofinancement⁵ en 2017. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne nationale 2016 qui est de 4,9 années, comme sur toute la période puisque cette moyenne était de 5,8 années en 2014 alors qu'Albertville affichait un ratio de 6,3 ans.

Nous sommes toutefois bien en-deçà du ratio d'alerte de 12 années fixé au niveau national par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022.



Nous avons donc stabilisé cet indicateur majeur de santé financière en agissant sur les deux composantes du ratio :

- conservation d'une épargne satisfaisante, bien qu'en baisse, dans un environnement général très contraint pour ce qui concerne notre ville-centre participant à la politique de la ville ;
- effort significatif de désendettement alors que les collectivités locales ne l'ont réalisé que très temporairement en 2016.

Nous avons également utilisé les cessions patrimoniales, pour dégager une marge de manœuvre financière supplémentaire et alléger la future charge d'entretien de notre patrimoine.

Il nous faudra cependant rester particulièrement vigilants quant à la maîtrise de nos

5 CAF corrigée en 2015 des 1,9 M€ d'annulation du rattachement du produit de la vente du local Cebal en 2014.

dépenses de fonctionnement, en raison de la baisse subie de nos ressources courantes et de certaines charges fixes externes.

Ceci afin de préserver notre capacité d'action et de nous donner les moyens d'investir pour renforcer l'attractivité, et donc la bonne santé de notre territoire. C'est l'un de nos objectifs prioritaires pour 2018.

Je vous demande d'approuver ce compte administratif 2017 du budget principal, dont les écritures sont rigoureusement conformes à celles du trésorier, comptable de la commune.

DECISION

Monsieur le maire quitte la séance et ne prend pas part au vote

Le quorum est réapprécié (23 personnes)

Sous la présidence de monsieur Pierre POINTET,
désigné par l'assemblée pour procéder aux modalités de vote,
**le conseil municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et représentés, adopte
le compte administratif 2017 du budget principal de la ville**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Le registre est signé par les membres présents,
pour extrait conforme,
Le maire,

Membres en exercice	33
Membres présents	23
Membres présents ou représentés	28
Abstentions	0
Suffrages exprimés	28
Contre	0
Pour	28

Délibération rendue exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le 30 mai 2018
Publication ou notification le 1^{er} juin 2018

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.